

23.03.2007 - 11:00 Uhr

Rouler au gaz naturel: moins cher et plus propre

Zurich (ots) -

En adoptant la révision de la loi sur l'imposition des huiles minérales, le Conseil national et le Conseil des Etats jettent les bases qui permettront de faire le plein de gaz naturel à meilleur compte. L'économie gazière suisse compte sur l'entrée en vigueur prochaine de l'allègement fiscal.

Les Chambres fédérales viennent d'adopter la réduction de l'impôt sur les huiles minérales. Grâce à cette décision, le gaz naturel carburant bénéficiera à l'avenir d'un abattement de 40 centimes par litre équivalent essence. L'allègement fiscal se justifie par l'avantage environnemental du gaz naturel et met la Suisse en phase avec la tendance observée en Europe. Le biogaz, qui est distribué par le réseau de gaz naturel et qui présente un bilan neutre en termes de CO₂, est totalement exonéré de l'impôt sur les huiles minérales.

Suite à cette décision, par laquelle le Conseil national et le Conseil des Etats concrétisent une motion déposée voici presque cinq ans, on attend de l'administration fédérale qu'elle s'attelle sans tarder aux travaux relatifs à l'ordonnance d'exécution, de sorte que la loi puisse entrer en vigueur et contribuer à la protection du climat dans les meilleurs délais.

Un certain nombre de stations de remplissage offrent déjà le gaz naturel et le biogaz carburants à un prix favorable, soit que le carburant distribué contient du biogaz exonéré dans le cadre d'un projet pilote, soit que le distributeur local de gaz naturel a anticipé à ses frais la réduction de l'impôt sur les huiles minérales pour en faire bénéficier ses clients. Avec l'entrée en vigueur de l'allègement fiscal, les prix pratiqués par les stations qui n'ont pas anticipé l'abattement vont baisser. Le gaz naturel carburant sera alors plus de 30% meilleur marché que l'essence en moyenne nationale.

Le gaz naturel est un carburant alternatif propre et bon marché: il n'émet pas de particules de suie, entre 60 et 90% moins d'autres polluants et moins de CO₂ que l'essence et le diesel. Le biogaz présente même un bilan de CO₂ neutre. Le nombre des véhicules à gaz naturel immatriculés en Suisse a passé la barre des 3500 unités. Le réseau de stations de remplissage compte actuellement plus de 85 points de distribution et en comptera une centaine à la fin de l'année. Faire le plein au gaz naturel est aussi simple et confortable qu'avec les carburants liquides. Par ailleurs, un test réalisé en commun par l'ADAC (Allemagne) et le TCS a prouvé que les voitures à gaz naturel sont parfaitement sûres.

Photographie libre de droits de publication

www.gaz-naturel.ch/fr/publications/communiqués-de-presse/minoest.html

Les voitures à gaz naturel poursuivent sur leur lancée: au Salon international de l'automobile de Genève, la société Gasverbund Mittelland AG, associée à GM Suisse SA et d'autres partenaires, a présenté le modèle de présérie de l'Opel Corsa D 1,6 CNG 16 V. Le réservoir à gaz naturel de cette petite sportive (94 ch) garantit une autonomie de 500 km.

Note: 1 kg de gaz naturel ou de biogaz correspond à environ 1,5 l d'essence (=équivalent essence)

Contact:

Olivier Matile
porte-parole de l'ASIG pour la Suisse romande
Tél. +41/21/310'06'34
E-Mail: matile@gaz-naturel.ch
Internet: <http://www.gaz-naturel.ch>

Daniel Bächtold
porte-parole de l'ASIG
Tel. +41/44/288'32'62
E-Mail: baechtold@erdgas.ch
Internet: <http://www.erdgas.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003843/100527900> abgerufen werden.